

N° 71 Périodique bimestriel - Avril 2021



PALISEUL NEWS

Bimestriel d'information de la commune de Paliseul





réinventons /
la banque et l'assurance

GROUPE LABBÉ

PALISEUL
061 260 888

BERTRIX
061 41 42 95

BELLEFONTAINE
063 444 557

Les Agences Labbé, une société dynamique, sincère et proche de chez vous.

Philippe et Jean-Philippe, passionnés, vous offriront des choix sûrs.

Visitez notre site! www.labbesa.be

Rejoignez-nous!
facebook.com/LabbeJPH



VENTE DE PELLETS & BOIS DE CHAUFFAGE SCIÉ

COMFO PELLETS ERDA – LIVRAISON PAR PALETTE



MARTIN J. SPRL
RUE DES ARDOISIÈRES, 36
6880 BERTRIX

TÉL.: 0495/18.93.40 – 0476/33.47.76
MAIL: INFO@BOISETPELLET.BE
SITE WEB : WWW.BOISETPELLET.BE

BigMat
BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

Résimat

Résidences ardennaises

Résichâssis Résibéton Résimat

BERTRIX - www.residences-ardennaises.be




Institut Sainte-Marie – SECONDAIRE
Rue Georges Lorand, 3 – 061/46 63 79

1er degré	2ème degré	3ème degré
Enseignement commun Néerlandais	Général de transition Langues modernes I et II	Général de transition Langues modernes I et II
Anglais	Néerlandais - Anglais	Néerlandais - Anglais
Remédiations	Sciences (3 ou 5h)	Sciences (3 ou 6h)
Plan individuel d'apprentissage (P.I.A.)	Sciences économiques Sciences sociales	Math (4 ou 6h) Sciences sociales
	Technique de qualification Techniques sociales et d'animation	Technique de qualification Agent d'éducation
	Restauration	Hôtelier-restaurateur
	Professionnel de qualification Cuisine et salle	Professionnel de qualification Restaurateur-restauratrice

Institut Sainte-Marie, une école familiale, un enseignement de qualité et un encadrement attentif



ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL MATERNEL ET PRIMAIRE – 061/46 77 95

Menuiserie - Ébénisterie PHILIPPE NOIRET

- ☒ Menuiserie intérieure et extérieure (bois - alu - pvc)
- ☒ Fabrication de meubles
- ☒ Toutes finitions intérieures

52 rue du Chaffour
6850 PALISEUL
Tél. (061) 53.47.34
GSM (0497) 02.33.64
menuiserie.noiret.philippe@hotmail.com



VENDRE SA MAISON ET... Y RESTER !

A votre avis ? Que faire quand on a 65 ans ou plus, qu'on est propriétaire de sa maison, que le coût de la vie ne cesse d'augmenter mais pas sa pension et que les soins de santé se font plus fréquents ? Se résoudre à vendre sa maison ... ? Intégrer une maison de repos ... ?

Pour Alice sa maison c'est toute sa vie, ses économies et une tonne de souvenirs. Elle décide de prendre conseil auprès de son notaire.

Celui ci lui propose une solution à laquelle elle n'avait jamais pensé: **vendre sa maison en VIAGER**. Il lui conseille même de s'adresser à l'agence **ENVISAGER**, le spécialiste du viager en Wallonie, en laquelle il a pleine confiance. Ce qu'elle fait aussitôt...

Sa vie s'en est trouvée transformée... En vendant sa maison en **VIAGER**, Alice a perçu tout de suite un petit capital et reçoit chaque mois une rente confortable pour compléter sa maigre pension.

Mieux, elle pourra continuer à habiter dans sa maison jusqu'à la fin de ces jours sans se soucier des tracas liés aux gros entretiens.



ENVISAGER
Spécialiste du viager en Wallonie

Et vous ?
Vous voulez en savoir plus sur le viager ?
Contactez gratuitement notre spécialiste au

0800/95-5-96

ou rendez-vous sur www.envisager.be



Chers habitants de notre belle commune,

Vous aurez sans doute pris connaissance des changements à la tête de notre commune. En effet, une nouvelle majorité s'est formée au sein du conseil communal, mettant en place un nouveau collègue au soir du 10 février. Ceci est l'aboutissement d'une procédure tout à fait légale sur laquelle je ne reviendrai pas, je pense en effet qu'on en a déjà trop parlé.

La nouvelle équipe (voir composition et attributions du nouveau collègue en pages intérieures) s'est mise au travail dès le premier jour.

Nous nous sommes attelés à nous informer et à prendre contact avec tous les acteurs concernés par les dossiers importants comme le développement du zoning de Menuchenet, la réhabilitation du site "Devilca", la sécurité et la qualité de nos routes,...

La propreté, l'embellissement, une alimentation en eau correcte, la bonne couverture en connexion (téléphonie, internet) sont des sujets auxquels nous serons aussi particulièrement attentifs dans les mois à venir. D'autres secteurs seront pris en considération, l'objectif étant, bien entendu, d'améliorer la qualité de vie pour tous nos citoyens.

Il nous faudra aussi poursuivre la gestion de cette crise "COVID". Vous avez été informés dernièrement de la procédure concernant la campagne

de vaccination. Celle-ci progresse aussi rapidement que possible, la faible disponibilité actuelle en vaccins est le seul frein.

Je voudrais d'ailleurs remercier ici tous les intervenants médicaux "de terrain" qui réalisent un travail admirable.

Il est encore trop tôt pour pouvoir avancer des prévisions sur l'évolution de la pandémie. Cependant, les premiers retours sur l'efficacité de la vaccination sont très encourageants. Il faut garder espoir et je ne peux que vous encourager à respecter les gestes barrière basiques afin de vous protéger et aussi protéger votre entourage. Dans la cacophonie de toutes ces recommandations qui ne cessent de changer, il faut surtout agir avec respect et bon sens.

Bonne lecture
Philippe LÉONARD
Votre Bourgmestre
30 mars 2021

Sommaire

04 La commune

Compte-rendu du Conseil communal	page 4
État-civil	page 4
Prochaine parution	page 4
Horaires	page 4
Présentation du nouveau Collègue communal	page 5

05 Info

Solidarité 11 11 11	page 5
Été solidaire	page 6
Infrabel - Protégez vos animaux	page 6
Time for Lyme	page 6
Urbanisme - avis d'enquête publique	page 7

08 Jeunesse et enseignement

Quand le temps libre devient un temps de partage	page 8
Des produits de chez nous, pour nos petits bouts !	page 8
Stage d'été	page 8

08 Travaux

Réhabilitation du pont de Plainevaux	page 8
--	--------

09 Seniors

CCCA : Repas de fin d'année des aînés	page 9
Senior Focus	page 9
Communication du Service fédéral des pensions	page 10

10 CPAS

Repas à domicile	page 10
------------------------	---------

11 Environnement

Idélux : Agenda du recyparc	page 11
Contrat de rivière Lesse	page 12
Une commune propre, une commune où il fait bon vivre	page 13

13 Agenda

Avril	page 13
Mai	page 13
Juin	page 13

14 PNAM

Les parcours Arrêts Verts en Ardenne méridionale	page 14
La Bécasine	page 14
Le site web de la Coopérative fermière d'Ardenne Méridionale	page 14

Compte-rendu des séances du Conseil communal

Depuis la parution du dernier Paliseul News, le Conseil communal s'est réuni à deux reprises: le 10/02/2021 et le 10/03/2021.



La séance du 10/02/2021 a été convoquée suite au dépôt d'une motion de méfiance collective et constructive par les groupes politiques ACTION et POUR VOUS à l'encontre du groupe

politique LISTE DU BOURGMESTRE. Cette motion a été adoptée par le conseil communal. C'est la raison pour laquelle un nouveau collègue communal a prêté serment lors de cette séance et est entré en fonction. Ce dernier est donc à présent composé de Mr Philippe LEONARD (Bourgmestre), Mesdames et Messieurs Marjorie MARLET, Jean Pol HANNARD, Marie-Claire FRANÇOIS, Stéphane DAUVIN (Echevins) et de Marc JACQUEMIN (Président de CPAS).

Lors de la séance du 10/03/2021, le conseil communal a dû procéder à la désignation de nouveaux représentants au sein des ASBL et intercommunales suite au changement de majorité. Il a également été question des rapports annuels de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), du PCS (Plan de Cohésion

Sociale), et de la CCATM (Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité), rapports qui doivent être rentrés pour le 31 mars de chaque année, afin de maintenir les subventions octroyées par la Région wallonne. Le conseil a également décidé de mettre à disposition des citoyens, qui en ont besoin, les anciens ordinateurs de l'hôtel de ville, qui n'ont pas été attribués aux élèves suite au précédent appel à la population. Cette mise à disposition intervient dans le contexte sanitaire actuel, et a pour objectif d'éviter toute fracture numérique. Enfin, la charte concernant l'organisation et l'accueil des camps de vacances sur notre commune a été adaptée et améliorée.

Etat civil - Naissances

Cette liste est établie grâce au consentement des parents.

Décembre 2020

28 Thya DAUVIN, fille de Jimmy et Emmanuelle MERCIER, de FAYS-LES-VENEURS

Janvier 2021

6 Victorine POCHE, fille de Jean-Jacques et Lauranne HERMANT, de CARLSBOURG

8 Ethan BERTON, fils de Frédéric et Gabrielle MIGNE, de PALISEUL

14 Naélia GRATIA, fille de Maxime et Lynn ISTACE, de PLAINEVAUX



Prochaine parution du Paliseul News

Le prochain Paliseul News paraîtra durant la semaine du **21 au 24 juin 2021**.

Les informations à diffuser doivent impérativement nous parvenir pour le **24 mai 2021 au plus tard**.

UNE ACTIVITÉ, UNE INFO, UNE MANIFESTATION?

Prenez contact avec le service « Secrétariat » de l'Administration:

☎ 061/275.982

✉ commune@paliseul.be

Horaires

L'Administration communale de PALISEUL est accessible au public tous les jours, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, sauf le jeudi après-midi. Une permanence est organisée au service de la population le samedi de 09h00 à 12h00.

Suite à la crise sanitaire, nous travaillons sur rendez-vous et le port du masque est obligatoire.

📍 Administration communale de Paliseul
Grand-Place, 1
6850 PALISEUL

☎ 061/275.950

✉ commune@paliseul.be

Prochaines fermetures des bureaux de l'Administration communale le samedi 1er mai, le jeudi 13 mai et le lundi 24 mai 2021.



Présentation du **nouveau Collège communal**

Ce 10 février 2021, un nouveau Collège communal a prêté serment.

Mais qu'est-ce qu'un Collège communal et quelle est sa fonction ?

Le Collège est l'organe exécutif de la commune.

Il est composé du Bourgmestre, des Echevins, du Président du CPAS et de la Directrice Générale.

Les missions du Collège :

Le collège communal assure la gestion journalière de la commune, c'est-à-dire la gestion des établissements et biens communaux, la tenue des registres de l'état civil,... Il est chargé de mettre à exécution les décisions prises par le conseil communal.

Chaque échevin est compétent pour un domaine déterminé (tourisme, environnement, travaux publics,...).

Il est l'organe d'exécution de la Commune et se réunit une fois par semaine.

La composition du Collège communal de Paliseul :

Philippe LÉONARD
Bourgmestre

philippe.leonard@paliseul.be

- État civil
- Population
- Affaires électorales
- Affaires juridiques
- Contentieux
- Gestion du personnel
- Prévention et sécurité du personnel
- Police
- Zone de secours
- Agriculture
- Forêts / Chasse / Pêche
- Planification d'urgence

Marjorie MARLET 1ère
Échevine

marjorie.marlet@paliseul.be

- Enseignement
- Petite enfance
- Pôle jeunesse / Ados
- Accueil Extrascolaire et Accueil Temps Libre
- Festivités (kermesses – manifestations publiques – accueil)
- Troisième âge

Jean-Pol HANNARD 2ème
Échevin

jp.hannard@paliseul.be

- Aménagement du territoire
- Urbanisme
- Développement rural
- Finances
- Environnement

Marie-Claire FRANCOIS
3ème Échevine

mclaire.francois@paliseul.be

- Plan de Cohésion Sociale
- Tourisme
- Informatique / Smart city
- Économie
- Foires et marchés
- Informations et relations publiques
- Culture – bibliothèque
- Affaires patriotiques

Stéphane DAUVIN 4ème
Échevin

stephane.dauvin@paliseul.be

- Travaux
- Service déneigement
- Sports et loisirs
- Cultes – cimetières – églises
- Propreté publique
- Espaces verts et embellissement des espaces publics

Marc JACQUEMIN
Président du CPAS

marc.jacquemin@cpaspaliseul.be

- Logement
- Lutte contre les violences conjugales
- Droits humains
- Politique d'égalité des chances
- Mobilité
- Santé publique

Infos

Solidarité 11.11.11

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTE !

Dans notre commune, de novembre 2020 à fin janvier 2021, dans un contexte sanitaire nous obligeant à innover, s'est déroulée l'Opération 11.11.11.

Plusieurs commerçants nous ont permis de présenter nos chocolats à la vente et nous leur en sommes reconnaissants.

Toutes-boîtes, contacts téléphoniques, Facebook et ventes

privées ont remplacé les ventes à la sortie des magasins et nous ont permis de rencontrer, en toute sécurité, les personnes soucieuses de participer à l'action "Pour un monde plus juste et durable".

Au 31 janvier, nous avons fait les comptes : grâce à votre soutien, nous avons récolté 3405,00 € ! C'est 200 € de mieux qu'en 2019.

Merci pour votre générosité.
Les volontaires du groupe local de Paliseul

Tu cherches un job pour l'été? Tu as minimum 15 ans?

L'administration communale de Paliseul engage des jeunes pour le projet*

ETE SOLIDAIRE

Du 12 au 23 juillet 2021

L'opération « Été solidaire » offre la possibilité à des jeunes de travailler pour leur commune afin de réaliser des travaux d'utilité publique ou de rendre service à la population.

Envie de postuler?
Besoin de plus d'informations?

Plan de Cohésion Sociale
0491/129.862 ou
julie.jonet@paliseul.be

* Sous réserve du renouvellement de l'appel à projet



Protégez vos animaux près des voies

Chaque année, **des animaux** qui se sont échappés **se retrouvent** malheureusement **à proximité des voies**, ce qui peut hélas avoir des conséquences fatales. Les chiffres d'Infrabel, le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire, montrent que cela arrive aussi régulièrement dans notre commune. Protégez vos animaux et **clôturez correctement votre jardin et/ou votre prairie** !

En collaboration avec

INFRABEL

infrabel.be/animaux

Sensibilisation et prévention de la **maladie de Lyme** **ASBL Time for Lyme**



L'ASBL « Time for Lyme » regroupe des bénévoles atteints ou non par la maladie de Lyme et désireux de faire progresser la recherche médicale et scientifique.

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse bactérienne potentiellement grave et consécutive à une

morsure de tique infectée et face à laquelle personne n'est à l'abri.

Les tiques sont des acariens parfois difficilement détectables de par leur petite taille. Elles se nourrissent de sang sur la peau d'animaux et/ou d'humains, et lors de leur repas, elles peuvent, si elles sont infectées, transmettre diverses bactéries, parasites et virus. Elles induisent alors des maladies telles que la maladie de Lyme mais aussi diverses coïnfections (babésiose, bartonellose, anaplasmose, chlamydia, ...). La maladie de Lyme est transmise à l'homme par une morsure de tique infectée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Lorsque la maladie se développe, les symptômes peuvent varier d'une personne à l'autre. Ils peuvent parfois survenir après une période plus ou moins longue. Le diagnostic peut donc être très difficile à établir.

Quelques symptômes au stade précoce (quelques jours, voire quelques semaines après la morsure) :

Erythème migrant; température; articulations douloureuses; courbatures;

fatigue intense; paralysie faciale.

Quelques symptômes au stade tardif (quelques mois, voire quelques années après la morsure) :

Arthrite; douleurs articulaires; fourmillements; sueurs; faiblesse musculaire; atteinte neurologique (méningite, encéphalite); troubles du rythme cardiaque; problèmes dermatologiques, endocriniens, gastriques; troubles de la concentration, du sommeil, confusion; irritabilité, dépression, stress; engourdissement ou gonflement des membres; problème d'immunité.

Quand et où trouve-t-on les tiques ?

Les tiques sont actives toute l'année mais principalement de février à octobre, dès que la température atteint 4-5°C. On les retrouve dans tous les pays du monde et chez nous, dans les fougères, les hautes herbes, les jardins, les feuilles mortes, les souches d'arbres, ...

Les bonnes pratiques

Avant toute activité dans les zones à risques :

- porter des vêtements clairs et couvrants, longs pantalons et manches longues
- chausser des bottines fermées et rentrer si possible le pantalon dans les chaussettes ou porter des guêtres
- se couvrir d'un chapeau ou d'un

bandana pour protéger la tête et le cou

- l'utilisation d'un répulsif se fait sur conseil du pharmacien

- rester sur les sentiers balisés

Après l'activité ou la promenade :

- inspecter l'ensemble du corps dans les moindres replis
- l'inspection des vêtements et leur lavage à 60° sont vivement conseillés

En cas de présence de tiques, vous devez :

- retirer la tique à l'aide d'une pince à tique style « pied-de-biche »
- désinfecter à 90° et noter la date de la morsure
- consulter un médecin si vous constatez un érythème migrant ou l'un des symptômes du stage précoce dans les jours, voire les semaines qui suivent.



Wallonie

Province de LUXEMBOURG

Commune

de

PALISEUL



URBANISME

ANNEXE n° 26

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'Association DEVOS-DELBECQUE Steven et Veerle demeurant Rue de la Montagne 23 à 6853 Framont.

Le terrain concerné est situé Rue de la Montagne à 6853 Framont et cadastré division 4, section A n°222E, 887M.

Le projet consiste en la démolition et reconstruction d'une étable ainsi que la modification du tracé du chemin communal et présente les caractéristiques suivantes : Demande de permis d'urbanisme visée à l'article D.IV.41 (modification d'un chemin communal) ;

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.41 et R.IV.40-1. § 1er. 7° du Code du Développement Territorial et l'article 24 du Décret relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Paliseul, Service Urbanisme, Grand-Place 1, 6850 Paliseul :

- Les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 ;
- Le lundi jusqu'à 20 heures ;
- Le samedi de 09h00 à 12h00 ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme MALEK Charline, téléphone : 061/27.59.86, mail : urbanisme@paliseul.be. **Vu la situation sanitaire, toute consultation du dossier se fera sur rendez-vous.**

L'enquête publique est ouverte le 1er avril 2021 et clôturée le 30 avril 2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Paliseul, Grand-Place 1 à 6850 Paliseul ;
- par télécopie au numéro 061/27.59.55 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@paliseul.be ;
- remises à Mme MALEK Charline dont le bureau se trouve Grand-Place 1 à 6850 PALISEUL.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête sur la demande de permis d'urbanisme Association DEVOS-DELBECQUE – réf 19/2021.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme MALEK Charline ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 30 avril 2021 à 11:30 à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme MALEK Charline (personne chargée de donner des explications sur le projet) dont le bureau se trouve à Grand-Place 1 à 6850 PALISEUL.

A Paliseul, le 25 mars 2021

La Directrice générale,
E. HEGYI

Le Bourgmestre,
Ph. LEONARD

Enseignement : Quand le temps libre devient un temps de partage...

A l'école primaire de Framont, depuis plusieurs années maintenant, les élèves ont la chance de compter parmi eux une bonne fée un peu magicienne pour les aider dans leurs apprentissages.

Armée d'un Chromebook et parfois d'un stylo, notre bénévole Marie-Thérèse se penche avec bienveillance au-dessus des petites têtes blondes. Informatique, lecture, calcul mental... Toutes les matières sont (re) travaillées en profondeur grâce à son aide personnalisée.

Des produits de chez nous, pour nos petits bouts !

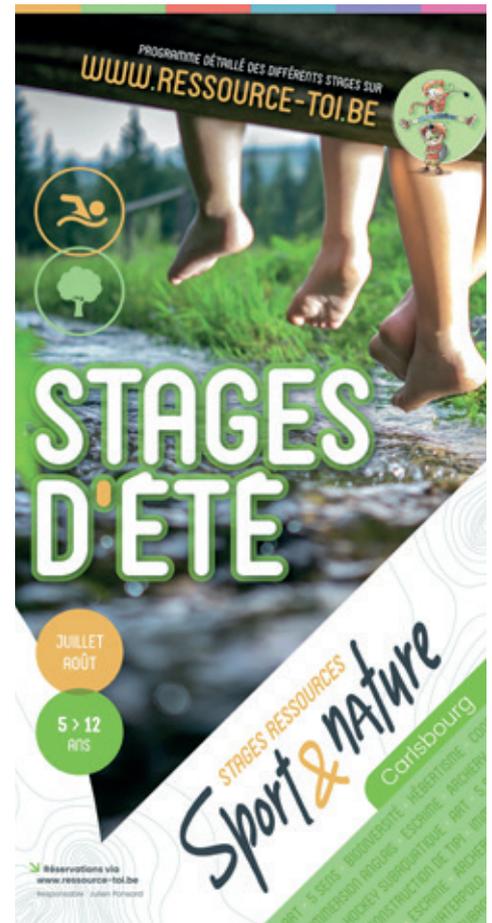
A l'instar du marché du terroir qui rencontre toujours un franc succès grâce à vous, la Commune de Paliseul continue de valoriser ses producteurs locaux, dans le respect de la légalité en matière de marchés publics. C'est ainsi qu'un marché vient d'être conclu avec un petit commerce du village pour la fourniture de produits locaux à la crèche communale des Lutins du Parc à Offagne. Les 30 petites têtes blondes

Arrivée à l'école de Framont au départ pour aider un enfant porteur de handicap, la jeune retraitée s'est vite révélée être une référence, tant dans son souci de progrès de chaque enfant que par les connaissances et l'expérience qu'elle apporte à l'équipe éducative.

Espérons que les élèves et les enseignantes puissent profiter encore longtemps de sa présence ! BRAVO et MERCI pour le travail accompli, la générosité et l'investissement au quotidien.

qui la fréquentent pourront déguster des repas de qualité « made in Paliseul », cuisinés avec soin et sur place par Aurélie. Toujours dans le souci d'améliorer la qualité de l'accueil des bébés et jeunes enfants de la crèche, ce partenariat permettra de continuer à réduire le gaspillage, favoriser les circuits courts et promouvoir les légumes et fruits de saison. Nos producteurs ont du talent, profitons-en !

STAGE D'ÉTÉ



Travaux

Paliseul : réhabilitation du pont de Plainevaux surplombant la N89

Ce lundi 15 mars, un chantier visant à réhabiliter le pont de Plainevaux (pont 3) qui supporte la rue Saint-Hubert et surplombe la N89 à hauteur de Paliseul a débuté.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Doter l'ouvrage de nouvelles étanchéités, revêtements, trottoirs en béton, garde-corps ;
- Remplacer les appuis du pont ;
- Réhabiliter sa structure et à l'équiper de revêtement de protection ;
- Remplacer les glissières de sécurité à l'axe de la N89.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Ce chantier n'aura **que peu d'influence sur la N89**. Il sera cependant nécessaire de réduire la circulation à une voie dans chaque sens pendant certaines périodes courtes.

Par contre, le pont est fermé en surface. Des déviations sont mises en place via les échangeurs voisins.

Ces travaux devraient être achevés pour la fin du mois de novembre prochain.



Ce chantier est financé par la SOFICO dans le cadre de son Plan de relance des chantiers (auto) routiers approuvé en juillet dernier, pour un budget de plus de

567 000 € HTVA. Il est réalisé en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Mobilité & Infrastructures .



CCCA : Repas de fin d'année des aînés



Vu la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, il est inutile de vous rappeler que depuis une bonne année maintenant, la plupart des activités destinées aux aînés sont déconseillées, étant donné qu'ils sont considérés comme personnes à risque, et ce, pour éviter tout danger de contamination et préserver leur santé...

Vous faites plus que probablement partie des personnes qui espérez que

les choses pourront se normaliser, une fois que la campagne de vaccination aura permis d'augmenter la protection des citoyens qui y auront adhéré, et qu'à nouveau tout le monde pourra se côtoyer et se retrouver, en famille ou entre amis, à l'occasion de manifestations conviviales !

Le repas de fin d'année des aînés de la commune avait été programmé fin décembre 2020, mais a malheureusement dû, par précaution, être annulé : son organisation doit en effet débiter suffisamment à l'avance pour qu'il se passe dans les meilleures conditions possibles, et les perspectives de pouvoir la mettre en place étaient plus que pessimistes au moment d'en prendre la décision.

Le C.C.C.A. a remis cette manifestation au programme des activités de 2021, et a arrêté une date à laquelle il espère bien, si les choses évoluent de manière positive, et que ce type de rassemblement est à nouveau autorisé, renouer avec cette tradition. Si les conditions le permettent, et sous réserve que le repas de fin d'année puisse se dérouler dans des conditions optimales et sans trop de contraintes, les aînés de Paliseul pourraient donc se retrouver le 16 décembre prochain...

Croisons les doigts... Si les perspectives sont là, vous recevrez toutes les informations utiles... en temps utile... D'ici là, continuez surtout à bien prendre soin de vous, et des autres... !

Senior Focus

Lors d'une disparition ou d'un malaise, l'accès à l'information est primordial voire vital pour les services de secours (ambulanciers, pompiers, médecins, policiers, SMUR, ...).

Afin d'accéder rapidement à leurs informations personnelles et médicales, la Province de Luxembourg propose aux seniors de remplir des fiches (une fiche descriptive et une fiche médicale) à placer dans une boîte jaune dans le frigo.

La fiche descriptive peut être remplie par la personne elle-même, un proche ou un professionnel. La fiche médicale doit être remplie par le médecin généraliste (la médication peut être mise à jour par un service infirmier ou le pharmacien de référence).

Pour une utilisation optimale, ces fiches devront être régulièrement mises à jour.

Afin de faciliter le travail des intervenants en situation d'urgence, il est demandé que chacun place cette boîte au même endroit à savoir dans le frigo. Un autocollant placé sur ou à proximité du frigo avertit de l'existence de celle-ci (fourni avec la boîte).



La commune de Paliseul a répondu positivement à ce projet. C'est ainsi que chaque année, les personnes ayant atteint l'âge de 75 ans recevront leur boîte Senior Focus.

Si une personne ne l'a pas reçue, elle peut s'adresser au service du plan de cohésion sociale de l'administration communale (061/275 961). La distribution de ces boîtes est organisée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés de la commune de Paliseul (CCCA).

La boîte peut également être proposée gratuitement aux personnes à partir de 65 ans mais uniquement sur demande.

La **Boîte** qui peut **SAUVER** une **vie**

Cette boîte, contenant vos informations personnelles et médicales, se place dans le frigo.

En cas d'urgence, les secours la trouveront rapidement !

Service gratuit, pour les habitant-es de la commune, dès 75 ans.

Plus d'informations dans votre Administration communale

Service PCS de la Commune de Paliseul : 061/275 961

SENIOR FOCUS

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Communication du **Service fédéral des pensions**

Quand les fiches fiscales sont-elles envoyées ?

L'envoi des fiches fiscales a débuté en mars 2021. Chaque pensionné recevra sa fiche fiscale au plus tard dans le courant du mois d'avril 2021.

Comment les fiches fiscales sont-elles envoyées ?

Vous retrouverez votre fiche fiscale sur mypension.be à la mi-avril 2021 au plus tard.

Règle générale

Nous n'envoyons donc pas de version papier à chaque pensionné.

Exceptions

Nous envoyons quand même une version papier aux :

- pensionnés qui ont fait une déclaration papier l'année dernière ;

- pensionnés qui ne reçoivent pas de proposition de déclaration simplifiée ;
- personnes dont le conjoint pensionné est décédé dans le courant de l'année 2020 ;
- administrateurs provisoires.

Et si vous souhaitez tout de même demander une version papier (ou un duplicata) ?

C'est tout à fait possible.

Il est possible d'imprimer sa fiche fiscale via son dossier de pension en ligne sur mypension.be, à partir du moment où celle-ci est disponible en ligne.

À partir du 19 avril, vous pourrez aussi demander une version papier :

- via le module de demande que

- nous mettrons à disposition sur notre page web à partir du 19 avril ;
- en remplissant notre formulaire de contact en ligne ;
- en appelant le numéro spécial Pension gratuit 1765 (ou le numéro payant depuis l'étranger : +32 78 15 1765) – choisir l'option 4 après le choix de la langue.

Pour faire cette demande, vous aurez besoin de votre numéro du Registre national.

Que contient la fiche fiscale ?

La fiche fiscale mentionne 2 choses :

- les montants imposables que le pensionné a reçus au cours de l'année précédente ;
- le précompte professionnel qui a déjà été retenu et transféré au SFP Finances.

Pour en savoir plus sur les fiches fiscales, consultez notre site internet : <https://www.sfpd.fgov.be/fr/paiement/fiche-fiscale>

Vous souhaitez suivre toute l'actualité des pensions ? Inscrivez-vous rapidement à notre newsletter sur <https://www.sfpd.fgov.be/fr/newsletter>

CPAS

Intéressé(e) par le service des **REPAS à DOMICILE** ?

A Paliseul, le service de distribution de repas chauds à domicile existe depuis plus de 40 ans...! Il a été mis en place par le CPAS en 1980, et est assuré dans tous les villages de l'entité, sans exception.

Depuis le 1er janvier 2020, c'est la Centrale des Services à Domicile (CSD) Luxembourg, dont le siège social se situe à Saint-Hubert, qui organise la préparation et la livraison des repas chauds. C'est le CPAS qui assure les inscriptions, mais aussi l'administration et la facturation.

Les repas sont livrés 6 jours par semaine, du lundi au samedi, et un repas est également prévu pour le dimanche: dans ce cas, il est livré le samedi. Le service est organisé de manière telle qu'il soit possible d'obtenir un repas chaque jour de l'année, y compris les jours fériés. Pas moins de 13.000 repas ont été distribués durant chacune de ces 2 dernières années.

Ils se composent d'un potage, d'un plat du jour varié (féculent, viande ou poisson, et légumes) et d'un dessert (fruit, yaourt, pâtisserie, ...). Ils sont adaptés aux éventuels régimes ali-



Photo d'illustration

mentaires suivis par les bénéficiaires (sans sel, diabétique, ...). Si le menu du jour ne convient pas, il est toujours possible de choisir un menu de remplacement, dans une série de 6 menus plus « classiques ».

Le prix du repas est fixé en fonction des revenus du bénéficiaire, avec un maximum de 7,94€. Dans certaines situations ou cas particuliers, le Conseil de l'action sociale, sur base d'une enquête réalisée par une assistante sociale, peut décider de déroger au tarif. La facturation du service se fait de manière mensuelle.

Vous sortez d'une hospitalisation ? Vous éprouvez des difficultés pour réaliser vos repas au quotidien ? Ou tout simplement la limite d'âge se fait doucement sentir ?

Sachez que sur un simple appel téléphonique, vous pouvez bénéficier de ce service quand vous le souhaitez, à tout moment de l'année, et pour la durée qui vous convient: aucune contrainte ne vous est imposée, et vous pouvez en sortir quand vous voulez ! Comptez un délai de 2 jours à partir de votre demande pour obtenir ce service.

N'hésitez pas à prendre contact directement avec le service, au CPAS. Murielle PIERLOT (061/53.01.24) ou Ariane ROSET (061/58.01.70) se feront un plaisir de vous fournir tous les renseignements utiles !



Centre Public d'Action Sociale
Rue de Sauvian 1 - 6850 PALISEUL

Idélux : Agenda du recyparc

Fermetures exceptionnelles :

→ Samedi 1er mai 2021

Action spéciale :

→ Samedi 24 avril 2021 : collecte de vélos

TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS

EN BON ÉTAT

le 24 avril 2021
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

Réalise tous vos **travaux de toiture** :

- ✓ Entretien général
- ✓ Rénovation
- ✓ Nouvelle construction
- ✓ Réalisation de vos bardages
- ✓ Isolation suivant les normes CE
- ✓ Toit plat en Epdm
- ✓ Spécialisé dans l'isolation en sur toiture (Sarking)
- ✓ Nettoyage de vos panneaux solaires et photovoltaïques

JS Toitures

Jonckheere Steve E-mail : js-toitures@hotmail.com
Rue du Nouvelly 37 WEB : www.js-toitures.be
6880 Bertrix (Sart)
Tél. : 0473/55.89.81 Facebook : www.facebook.com/jstoitures

Beobank, votre partenaire financier à Paliseul.

Chez Beobank, nous vous consacrons tout notre temps : pour être à votre écoute, pour répondre à vos questions financières, pour vous épauler par des conseils avisés.

Catherine Renaud, directrice d'agence, aura toujours une solution sur mesure à vous proposer.



Nous vous accueillons sur rendez-vous, en toute sécurité.

Rue Saint Roch 7, 6850 Paliseul
agentpaliseul@beobank.be | 061/533.999

Cephicath SRL | Agent lié

Annonceur/E.R. : Beobank NV/SA | Bd Gén. Jacques 263g, 1050 Bruxelles
TVA BE 0401 517 147 RPM Bruxelles | IBAN BE77 9545 4622 6142

beobank
Vous êtes bien entouré

8/06/2020-019702

ETS COGNAUX
Marbrerie

Plus de 100 créations en salle d'exposition

Rue de Baillamont, 17
5555 GRAIDE-STATION (BIÈVRE)
TÉL. 061/51 10 53 www.cognaux-marbrerie.be

Monuments funéraires
caveaux,
pierres cinéraires

FUNÉRAILLES
FUNÉRARUM
OU AU DOMICILE
ASSURANCES
OBSÈQUES

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

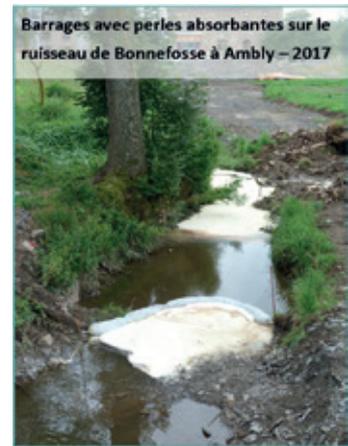
Votre conseiller en communication, **Roland CROSSET** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 087/267 886



Une goutte de mazout peut contaminer 1000 litres d'eau

Plusieurs pollutions au mazout ont été déplorées ces dernières semaines dans nos cours d'eau. La restauration de l'écosystème de la rivière est un processus lent qui se voit perturbé durablement par ces pollutions accidentelles. Durant les périodes de sécheresse que nous connaissons de plus en plus fréquemment, elles ne peuvent être diluées et ont un impact encore plus important sur la qualité de l'eau et sur la vie aquatique. Si les hydrocarbures atteignent les nappes phréatiques, l'eau captée devient impropre à la consommation. Quand ils se retrouvent dans le réseau d'égouttage, ils compromettent le bon fonctionnement des stations d'épuration. En outre, la dépollution occasionne des coûts très importants.



Autant de bonnes raisons de vérifier régulièrement l'étanchéité et la conformité de votre cuve à mazout.

Voici un rappel des recommandations pour éviter les catastrophes :

- **Système anti-débordement – sifflet**
- **Pas de jauge extérieure**
- **Eviter d'installer votre cuve dans un endroit humide**
- **Prémunissez-la des chocs**
- **Assurez-vous d'avoir accès à toutes les faces de la cuve**
- **Protégez-la de la corrosion**
- **Inquiétez-vous à la moindre odeur suspecte ou si vous constatez une consommation excessive**
- **Pour éviter les actes malveillants, sécurisez les conduites de remplissage (cadenas par exemple).**

Faites appel tous les 3 ans à un technicien agréé pour un contrôle par ultrasons.

Vous trouverez la liste des experts agréés sur :

<http://environnement.wallonie.be/cgi/dgrne/dppgss/ultrasons.idc>

Rappel : tout dépôt de mazout de plus de 3.000 litres, même réparti en plusieurs réservoirs, doit obligatoirement être déclaré à la commune. La procédure ne prend que quelques minutes via le site internet : <https://www.wallonie.be/fr/demarches/effectuer-une-declaration-denvironnement-pour-un-etablissement-de-classe-3>

En zone de prévention de captage, les citernes à double paroi sont obligatoires.

Plus d'infos sur : <http://environnement.wallonie.be/citernes-mazout/Reservoirs-mazout.pdf>



Contrat de Rivière Lesse
Rue de Préhyr, 12F à 5580 Rochefort
Tél. : 084/222.665
www.cresse.be
info@cresse.be

Contrat de Rivière Semois-Chiers
Rue Camille Joset, 1 à 6730 Rossignol
Tél : 063/388 944
www.semois-chiers.be
ycollignon@semois-chiers.be



Une commune propre, une commune où il fait bon vivre

Malgré le report, cette année, du « Grand nettoyage de Printemps » organisé tous les ans par BeWaPP, à cause de la situation sanitaire actuelle, les citoyens de Paliseul n'ont pas perdu leur motivation à faire disparaître les déchets qui traînent le long de nos chemins et de nos routes.

Quelques exemples parmi tant d'autres :

Mme Farah PETIT, son beau-frère et son mari M Richard QUINTENS ont décidé fin février de nettoyer les chemins d'Offagne et de Launoy. À seulement 3 personnes, ils ont ramassé 3 gros sacs poubelles.



Martine et son chien adorent se promener sur les chemins paliseulois. Pendant que son chien gambade, Martine en profite pour ramasser les déchets. Régulièrement elle signale à l'administration communale où se trouvent les sacs pleins et les ouvriers communaux passent les ramasser.

Nous pouvons encore parler de l'initiative de l'ASBL ADP-CDJ de Nollevaux qui, tous les ans organise un ramassage des déchets dans les villages de Nollevaux et de Plainevaux.

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui comme Farah, Richard, Martine, les volontaires de l'ASBL ADP-CDJ, la quinzaine de bénévoles de Framont ramassent les déchets le long de nos routes et chemins pour rendre notre commune plus belle et plus propre.

Avant de jeter un papier par terre ou une cannette par la fenêtre de votre voiture, pensez à eux !

Si vous aussi souhaitez participer à cette action citoyenne, du matériel est disponible sur demande à l'administration communale et les sacs de déchets collectés peuvent être ramassés par nos ouvriers communaux, si vous nous signalez où ils se trouvent.

Plus d'informations au 061/275 950 ou par mail commune@paliseul.be

Agenda & activités

Avril

📅 24-AVR

Collecte de vélos en bon état au recyparc, de 9h à 18h

📍 IDELUX

✉ stephanie.fraselle@idelux.be

☎ 063 42 00 48

mai

📅 07-MAI

Marché du terroir, de 17h à 19h dans les Halles (Paliseul)

📍 Administration communale

👤 Marie-Claire FRANCOIS

☎ 0497 279 137

📅 06-MAI

La culture des légumes oubliés, à 19h30, par Denise NEYTS, Salle Notre Maison à Carlsbourg

📍 Cercle horticole de Carlsbourg

👤 Patricia COLLARD

✉ pattycollard@hotmail.com

☎ 061 37 35 60

📅 08-MAI

La création des jardins forêts pour mieux résister aux changements climatiques, à 9h00, par Patricia COLLARD, Salle Notre Maison à Carlsbourg

📍 Cercle horticole de Carlsbourg

👤 Patricia COLLARD

✉ pattycollard@hotmail.com

☎ 061 37 35 60

📅 01-MAI

Fermeture du recyparc

Juin

📅 04-JUIN

Marché du terroir, de 17h à 19h dans les Halles (Paliseul)

📍 Administration communale

👤 Marie-Claire FRANCOIS

☎ 0497 279 137

📅 10-JUIN

Choix des arbustes et plantes attirant les butineuses, à 19h30, par

Emmanuel CARRASCO, Salle Notre maison à Carlsbourg

📍 Cercle horticole de Carlsbourg

👤 Patricia COLLARD

✉ pattycollard@hotmail.com

☎ 061 37 35 60



Les nouvelles du Parc naturel de l'Ardenne méridionale

Les parcours Arrêts Verts

4 RANDONNÉES DE GARE EN GARE EN ARDENNE MÉRIDIONALE

Combinez train et randonnée pour découvrir l'Ardenne méridionale autrement ! Au programme de votre escapade : forêts, paysages bucoliques, villages typiques et patrimoine insoupçonné.








Les 4 brochures des itinéraires sont en vente

- Dans les syndicats d'initiative et offices du tourisme du territoire
- À la Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne (061/46 52 11)

Des promenades réalisées par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale et l'asbl TrainTramBus



La Bécasine

La becasine

Un outil tout-terrain permettant de véhiculer des personnes à mobilité réduite !

Profitez de balades dans la nature, grâce aux becasines disponibles en Ardenne méridionale



Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale souhaite mettre des becasines à disposition des habitants de ses 9 communes, des guides et touristes locaux et de toute autre structure désirant sensibiliser le public local au tourisme accessible aux personnes à mobilité réduite.

Sur notre territoire, vous pouvez emprunter gratuitement une becasine :

- À la Maison du tourisme du Pays de **Bouillon** en Ardenne : 061/46.52.11
- À l'office du tourisme de **Wellin** (la becasine sera disponible prochainement) : 084/41.33.59
- Au syndicat d'initiative de **Daverdisse** (outil mis à votre disposition par le syndicat) : 084/31.59.92



Le site web de la Coopérative fermière d'Ardenne Méridionale (CoFarMe) est désormais en ligne !

Ce nouveau site vous présente la Coopérative et ses éleveurs. Vous y découvrirez les différents élevages, les valeurs du groupe et bien plus encore.

Vous y retrouverez également les bouchers partenaires.

Rendez-vous sur www.cofarme.be !

Prochainement, vous pourrez directement commander votre viande en ligne et la réceptionner chez les bouchers partenaires.

CoFarMe, une filière viande plus transparente !



5 BONNES RAISONS DE CHOISIR VOTRE COURTIER **Serge Lamock ASSURANCES**



Confiance

Nous vous proposons des produits adaptés à vos besoins

Tranquillité

Nous vous assistons dans vos dossiers sinistres

Expertise

Depuis plus de 30 ans à vos côtés

Contact

Toute l'équipe vous offre un service personnalisé

Ecoute

Besoin d'un conseil ? Toute notre équipe est là pour vous conseiller

Votre Courtier Votre meilleure Assurance

* Courtier en assurances agréé FSMA 010181A *

* 061/53 44 62 * www.bureaux-lamock.be * 24, Grand Place à 6850 Paliseul *



Maison Didier MARCHAL

Aliments pour Bétail | Engrais | Quincaillerie
Farine panifiable | Plantes à repiquer | Hobby jardin
Cadeaux divers | Bonbonne de gaz "Primagaz"

Avenue de France, 26 | B-6852 MAISSIN
Tél./fax.: +32 (0)61/65 56 42
marchal.maissin@skynet.be

CARROSSERIE Ludo

Toutes marques
Agréée assurances
Véhicules de remplacement
Rue d'Outrouge, 7 - 6880 Bertrix
Tél : 061 41 60 98
Devis en ligne
www.carrosserieludo.be

eBike Bertrix

ENTRETIEN, VENTE ET REPARATION

BH **GRANVILLE** **SCOTT**

Rue des Corettes 45, 6880 Bertrix
Tél: +32 (0)61 41 42 15

LA RENARDIÈRE

Entreprise de Formation par le Travail

Contactez C.I.S.P. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE

Tous travaux d'abattage et de dégagement d'arbres dangereux.

Z.I. - Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be

Active dans toute la filière du bois
Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

LAURENT LAFARQUE

La puissance du service après-vente

VENTE ET REPARATION
Tronçonneuse et débroussailleuse **STIHL**
Tondeuse et robot **HONDA-STIHL**
Tracteur tondeuse **HONDA-STIHL-ISEKI**

Avenue Albert 1er, 17
6852 MAISSIN (Paliseul)
061/65 55 42
lafarquelaurent@skynet.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.

Une chaleur d'avance!

Depuis plus de 75 ans

Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be

S.p.r.l. **Jean-Paul DAVID** Assurances

Rue de Maissin, 56a
6850 Paliseul
Tél. : **061/53.34.61**



TOUTES ASSURANCES – TOUTES COMPAGNIES
PRÊTS – PLACEMENTS

À VOTRE SERVICE 24H/24
www.assurancedavid.be

FSMA 026497A

BCMA BUREAU COMPTABLE
MARCHAL AMELIEN

BCMA BIÈVRE

Votre bureau de proximité
depuis **2018**



Fanny DULWEINS
votre contact BCMA à BIÈVRE



Vous êtes ou souhaitez devenir INDÉPENDANT

à titre complémentaire ou principal,
en personne physique ou en société

Pour vos formalités fiscales et comptables

déclarations TVA, déclarations fiscales, plan financier, ...

BCMA BIÈVRE

Rue des Witays 3,
5555 Bièvre

Tél : 061/86.02.71
@ bievre@bcma.be

BCMA est également présent à
BEAURAING depuis 2011.

BCMA S.R.L. est une société de comptabilité agréée ITAA
(n° de membre : 50.200.227)

suivez-nous



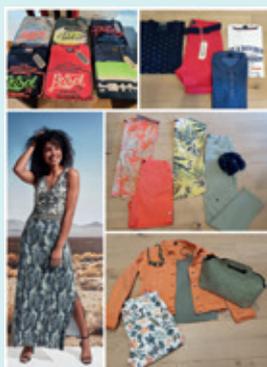
www.bcma.be

Moulins BAIJOT Votre spécialiste
petit élevage

Tél: +32(0)61/51 11 33
moulins.baijot@skynet.be
www.moulins-baijot-wallux.be
5555 Graide rue des Misères, 7



Aliments bétail, chasse, pellets de bois, jardin, ...



RETROUVEZ TOUTES NOS PHOTOS
SUR FACEBOOK ET NOTRE SITE



Vert de Gris

Prêt-à-porter & accessoires - HOMMES & FEMMES
Tailles 34 à 48/50

MAGASIN OUVERT AUX HORAIRES HABITUELS
car rendez-vous immédiat (10 pers max)
ou par tél 0477 794 163 ou par messenger ou par mail...
(sauf dimanche sur rendez-vous uniquement 0477 794 163)

lundi : / 13h30 - 18h00
mardi :
Mercredi :9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
jeudi :9h30 - 12h30 / 13h30 - 19h00
vendredi :9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
samedi :9h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00
dimanche :9h30 - 12h00 /

NATHALIE CLARINVAL

www.vertdegris-bievre.be - nathcla@hotmail.com
Rue de Bouillon, 1 - 5555 Bièvre
061 31 53 84 - 0477 79 41 63